CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2019 A 20 H 30 COMPTE RENDU

<u>Etaient présents</u>: Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Sigismond ROZANSKI, Laure GARRIVIER, Germaine BONNEFOND, Pierre VALLENSANT, Annie SIMONIN - Françoise DOITRAND

Etait absent: M. Joël FOLGUERAL.

Secrétaire de séance : Mme Germaine BONNEFOND

I – <u>VOIRIE 2018 – CHEMIN DE LA MIGNERIE</u> :

Les 4 entreprises consultées ont rendu leurs dossiers et propositions en temps et heures apartis. Après consultation du document d'analyse des offres, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, retiennent la mieux disante : EUROVIA

Les travaux seront réalisés en fonction des disponibilités de l'entreprise et des conditions météorologiques.

II - <u>LE PONT ROUGE</u>:

Les travaux sont terminés. Le chantier a été réceptionné le 19 décembre 2018. La commune de ST MARTIN LA SAUVETE nous a transmis l'état financier : reste à charge de notre commune : 64 112.47 €.

Si une aide au titre des catastrophes naturelles nous est accordée, elle viendra en déduction de ce montant. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident le prix de revient des travaux et autorisent Madame le Maire à procéder au paiement.

III – <u>FINANCES</u>:

- . Les demandes de subvention « Voirie 2019 » et « Amendes de Police » qui concernent la Place du Village et ses abords ont été déposées. Nous avons reçu les avis de réception du CD42.
- . La demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2019 du CD42 a également été déposée. Elle concerne la VMC de l'école, le remplacement de la porte du bar et l'installation d'une chaudière à l'ancienne cure. L'avis de réception de la demande nous est également parvenu.

. Dans le cadre de la rénovation énergétique, le SIEL propose des appels à projets : la commune de Grézolles proposera des dossiers concernant l'école, un logement communal et le bar. Un représentant du SIEL sera en mairie mercredi 16 janvier pour affiner ces dossiers. Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Madame le Maire à procéder au dépôt des dossiers nécessaires.

IV - DEMANDES DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS SUITE AUX TRAVAUX :

Les travaux concernant les toits de l'école et du préau (entreprises Marcoux et Lambert) ont été payés. Les demandes de versement des subventions correspondantes ont été déposées : CD42 : 50%, DETR : 20%

V - TRAVAUX:

Les membres de l'équipe municipale valident à l'unanimité la maquette du vitrail de l'église. L'entreprise Vitrail Saint-Georges pourra donc procéder à la réalisation.

VI - ADMINISTRATIF, FORMALITES ...:

- . La résolution générale du 101°Congrès des Maires, proposée préalablement à cette réunion à chaque conseiller municipal est adoptée à l'unanimité.
- . Les conseillers municipaux délibèrent à l'unanimité en faveur du maintien de la compétence CCVAI pour les accueils de loisirs du mercredi et des activités de certains soirs de la semaine, tout en maintenant pour les communes la possibilité d'établir en plus, si elles le souhaitent, un plan mercredi.
- .Charte « Ecoles Rurales » : la version proposée par Monsieur Cyril Thomas est commentée par les conseillers municipaux. Les avis seront rapportés au cours de la réunion des élus chargés des affaires scolaires du mercredi 16 janvier.
- . Bar Tabac Petite restauration communal : Plusieurs visites sont programmées pour la semaine du 14 janvier.

VII – <u>QUESTIONS DIVERSES</u>:

Le bulletin municipal de janvier 2019 a été distribué.

La commission « Aménagement du cadre de vie » est programmée pour le lundi 21 janvier à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.